



Fédération internationale de l'Action des chrétiens pour l'abolition de la Torture
International Federation of Action by Christians for the Abolition of Torture
Federación Internacional de la Acción de los Cristianos para la Abolición de la Tortura

25^{ème} anniversaire du Comité des Nations Unies contre la torture

Vers un refus universel de la torture!

Mardi 7 mai 2013. Aujourd'hui marque le 25^e anniversaire du Comité contre la torture des Nations unies, gardien de l'une des conventions internationales les plus largement adoptées. Unies pour une campagne en faveur de la ratification universelle de la Convention contre la torture, plusieurs organisations de défense des droits de l'Homme de premier plan appellent aujourd'hui les 42 pays qui ne l'ont pas encore fait à adhérer à ce traité et à reconnaître l'entière compétence du Comité contre la torture.

Ratifiée par 153 pays, la Convention contre la torture est le seul instrument international juridiquement contraignant visant exclusivement à éradiquer la torture dans le monde. En ratifiant la Convention, les Etats s'engagent à criminaliser la torture, à s'assurer que les auteurs aient à rendre des comptes, et à fournir des réparations aux victimes de la torture. La Convention exige aussi des Etats parties qu'ils prennent des mesures efficaces pour prévenir toutes les formes de torture et de mauvais traitements infligés à des personnes privées de liberté.

Dans un effort commun, des ONGs internationales s'adressent aux Etats qui ne l'ont pas encore ratifiée et les encouragent à adhérer à la Convention pour en faire **le premier traité des droits de l'Homme universellement ratifié** et faire ainsi un grand pas en avant en vue d'un monde sans torture.

Parmi les pays qui n'ont pas encore ratifié la Convention contre la torture, presque tous se sont engagés à envisager la ratification, notamment dans le contexte de l'Examen périodique universel qui a lieu à Genève lors des sessions du Conseil des droits de l'Homme des Nations unies.

Nous enjoignons donc tous les Etats non parties à saisir l'opportunité offerte par le 25^{ème} anniversaire du Comité contre la torture pour ratifier la Convention.

Liste des organisations et des personnes de contact:

La Fédération internationale de l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (FIACAT)
Lionel Grassy
+41 78 74 99 328
l.grassy@fiacat.org

Association pour la Prévention de la Torture (APT)
Rosita Ericson
+41 22 919 21 69
reicsson@apt.ch

REDRESS
Eva Sanchis
+44 20 7793 1777

La FIACAT est une organisation internationale non gouvernementale de défense des droits de l'homme qui lutte pour l'abolition de la torture et de la peine de mort

eva@redress.org

TRIAL (Track Impunity Always)

Daniele Perissi

[+41 22 321 61 10](tel:+41223216110)

daniele.perissi@trial-ch

Le Conseil International de Réhabilitation pour les Victimes de Torture (IRCT)

Asger Kjaerum

[+41 76 221 59 59](tel:+41762215959)

akj@irct.org

Alkarama

Noemie Crottaz

n.crottaz@alkarama.org

Organisation Mondiale Contre la Torture (OMCT)

Seynabou Benga

[+41 22 809 49 39](tel:+41228094939)

sb@omct.org